



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2019/2020

PROCES-VERBAL N° 42

Réunion restreinte du mardi 23 juin 2020.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

- 2.1 – Eclairage régional (EFOOT A11 et E5)
- 2.2 – Eclairages fédéraux (E4 – E3 – E2 –E1)

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

HOUDAN – STADE MUNICIPAL – 78 310 01 01

Après étude des demandes d'avis préalables transmises par la ville de HOUDAN pour la réalisation d'un terrain synthétique avec éclairage, la C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable à ces 2 demandes pour un classement en niveau 5SYE pour l'installation sportive et E5 pour l'éclairage.

- 4. RENDEZ-VOUS VISITES TERRAINS ET CONTROLES ECLAIRAGE**
- 5. DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.**
- 6. PROCES-VERBAUX C.D.T.I.S.**